

Le CTSD Carte scolaire s'est tenu ce vendredi 4<sup>er</sup> février 14H avec le Directeur Académique et les organisations syndicales représentatives.

La baisse démographique se poursuit, puisque 3400 élèves de moins sont attendus dans le premier degré à la rentrée prochaine. La dotation ministérielle pour le Pas-de-Calais (+4 postes) conjuguée à cette baisse permet de poursuivre la baisse du nombre moyen d'élèves par classe en milieu ordinaire hors rural dans notre département. Pour le reste, c'est relativement stable.

Nombre d'élèves par classe	Constat 2021	Prévision 2022
REP+	16	<b>16.37</b>
REP	17	<b>17.76</b>
Milieu ordinaire Hors rural	23.53	<b>22.69</b>
Milieu ordinaire rural	21.25	<b>21.67</b>

### Répartition des postes supplémentaires pour septembre 2022 :

- 77 fermetures (dont 31 concernent les dispositifs en éducation prioritaire)
- 29 ouvertures
- 34 ETP pour les directeurs (suite augmentation des décharges)
- 6.5 ETP pour renforcer le réseau des référents pour l'appui aux usages du numérique + un référent départemental
- 2 ETP pour accompagner l'école inclusive 1 UEMA ainsi qu'un dispositif d'autorégulation (DAR, troubles autistiques)
- 0.5 ETP pour un 3<sup>ème</sup> support de DVS (directeur de vie scolaire)
- 5.6 ETP pour finaliser la politique de formation continue des enseignants et le plan de déploiement de 3 enseignants formateurs par circonscription)

Les décisions actées sont :

- **10 abandons de fermeture :**

- Ecole Pierre Mendès France à Hermies
- Ecole E. Basly à Sallaumines
- Ecole maternelle Chopin à Blendecques
- Ecole Du Bredenarde à Audruicq
- Ecole Jules Ferry à Verquin
- Ecole Jacques Brel-Perrault à Berck
- Ecole Saint Exupéry maternelle à Outreau
- Ecole Elsa Triolet à Saint Etienne au Mont
- Ecole Maternelle à Saint Josse
- Ecole Barbusse à Sains en Gohelle

- **1 ouverture :**

- Ecole maternelle Louis Blériot à Longuenesse

*Le **SNE** encourage l'administration à poursuivre les efforts en milieu ordinaire pour obtenir des mesures d'allègement. Nous avons toujours défendu l'ensemble des écoles, et précisé que les élèves en difficulté sont nombreux en milieu ordinaire, sans bénéficier forcément de moyens adaptés.*

*Le **SNE** prend bonne note que le nouveau quota de décharges de direction sera effectif dès la rentrée scolaire de septembre. Mais, il aurait apprécié que ces moyens soient fléchés et non pris dans la dotation.*

*Compte-tenu du contexte et de la dégradation des conditions de travail depuis 2 ans, les collègues auraient mérité, comme les salaires n'augmenteront pas, une année sans fermeture. Il ne faut pas se leurrer même avec un retour à la normale, la rentrée 2022 devra colmater les stigmates de la crise sanitaire.*

**M Geoffrey Capliez, SNE62**